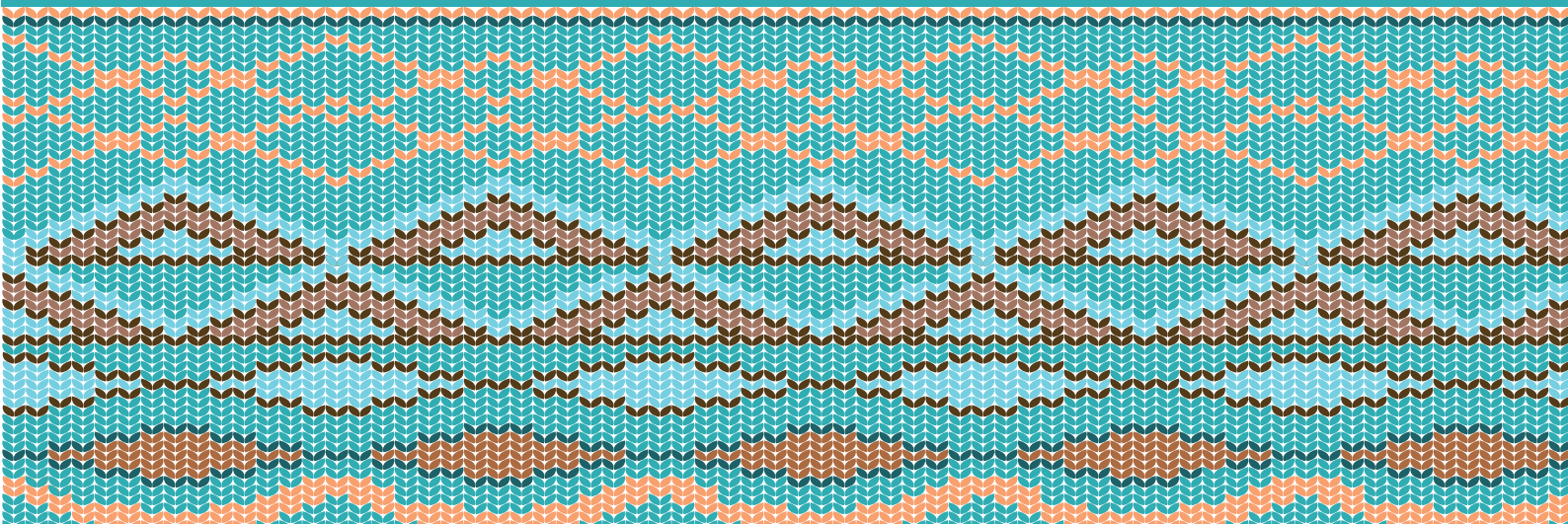




Conférence des ministres de l'Éducation
des États et gouvernements de la Francophonie

RAPPORT D'ACTIVITÉS

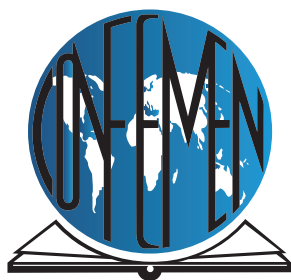
2012





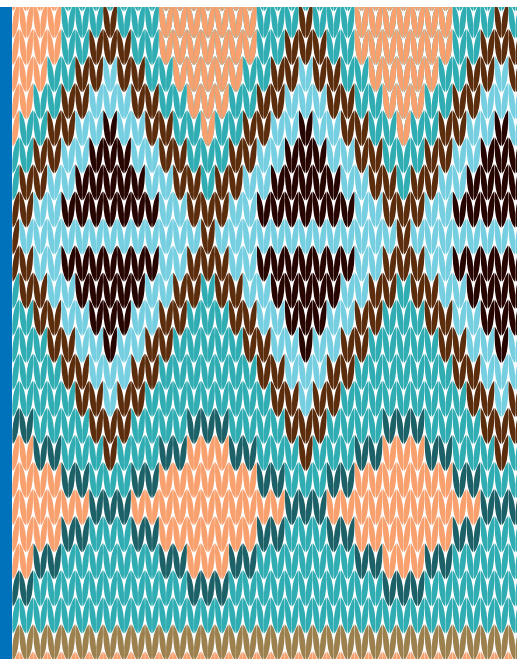
RAPPORT D'ACTIVITÉS

2012



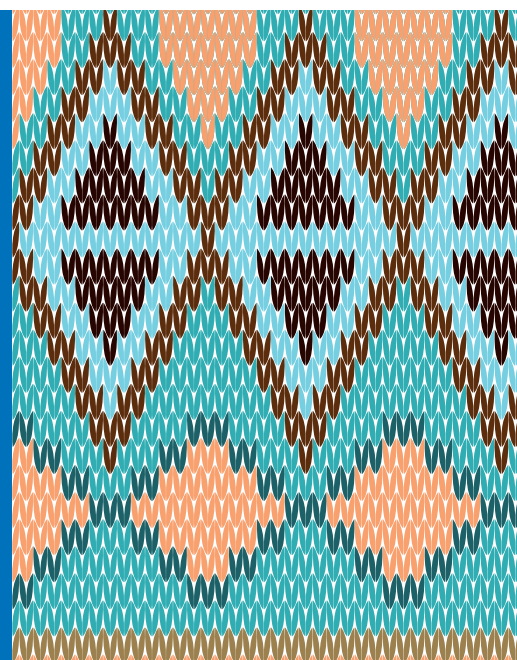
Conférence des ministres de l'Éducation
des États et gouvernements de la Francophonie

TABLE DES MATIÈRES



LISTE DES ACRONYMES	7
PRÉAMBULE	9
I- Réunion des instances	10
1.1 Réunion du Groupe de travail des correspondants nationaux	11
1.2 55 ^e Session ministérielle de la CONFEMEN.....	11
II- Contribution de la CONFEMEN à la réflexion sur les problématiques de l'éducation et de la formation	12
2.1 Élaboration du document de synthèse sur les politiques éducatives des pays du sud, membres de la CONFEMEN dans le cadre de la mise en œuvre des orientations stratégiques sur la qualité de l'Éducation :	13
2.2 Production du Document de réflexion et d'orientation (DRO) sur le thème de la 55 ^e session ministérielle :	13
2.3 Organisation des Assises sur l'Enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP)	13
2.4 Contribution au renforcement de la gestion des systèmes éducatifs	14
III- Renforcement des relations entre la CONFEMEN et les autres instances de la Francophonie	15
3.1 Participation aux sessions du Conseil permanent de la Francophonie (CPF)	16
3.2 Participation à la 28 ^e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF) et au XIV ^e sommet de la Francophonie	16
3.3 Participation au séminaire international sur « la régulation par l'État de la qualité et de l'équité de l'éducation »	16
3.4 Partenariat entre la CONFEMEN et l'AIMF	17
3.5 Mise en œuvre de la convention CONFEMEN/CONFÉJES	17
3.6 Contribution aux manifestations de la Journée internationale de la Francophonie à travers l'organisation du Concours des 10 mots de la Francophonie	17
IV- Développement des relations fonctionnelles avec les partenaires en éducation	18
4.1 Participation au comité d'organisation de la Réunion de coordination régionale « Éducation pour tous » pour l'Afrique	19
4.2 Participation à la Réunion de coordination EPT pour l'Afrique subsaharienne	19
4.3 Participation à l'atelier de planification de la mise en place du diplôme supérieur sur le développement curriculaire dans les pays francophones de la CEDEAO.....	20
4.4 Partenariat avec le CIEP.....	20
4.5 Partenariat avec APRELI@.....	20
V- Renforcement de la contribution du PASEC dans l'amélioration de la qualité de l'éducation	21
5.1 Rédaction du plan d'actions stratégique du PASEC (2013- 2016).....	22
5.2 Communication de la nouvelle vision du PASEC	22
5.3 Finalisation des évaluations des systèmes éducatifs de la Côte d'Ivoire, du Liban, du Tchad et du Togo	22
5.4 Publication du rapport d'évaluation du système éducatif de la RD Congo	24
5.5 Les évaluations en cours	24
5.6 Préparation des évaluations groupées	24
5.7 Évaluation externe	26
5.8 Renforcement des capacités	27
5.9 Réunions du Comité scientifique	27
5.10 Participation à des réunions de représentation du PASEC	27
5.11 Renforcement des ressources humaines du PASEC	28
VI. Partenariats de la CONFEMEN avec d'autres structures dans le cadre du PASEC	29
6.1 Agence française de développement / CONFEMEN	30
6.2 Banque mondiale / CONFEMEN	30
6.3 Institut de Statistiques de l'UNESCO / CONFEMEN	30
6.4 INÉADE (Sénégal) / CONFEMEN	30
6.5 PASEC / SACMEQ	31
6.6 PASEC / IEA	31
6.7 PASEC / OCDE	31
6.8 Partenariat Mondial pour l'Éducation / CONFEMEN	31
VII. Renforcement de la visibilité et de la notoriété de la CONFEMEN	32
7.1 Visibilité de la CONFEMEN dans les grandes réunions régionales et internationales sur l'éducation.....	33
7.2 Visibilité médiatique de la CONFEMEN	35
7.3 Promotion des productions de la CONFEMEN auprès de la communauté éducative	36
CONCLUSION	37
ANNEXE	38
Relevé de décisions et des recommandations de la 55 ^e session ministérielle	39

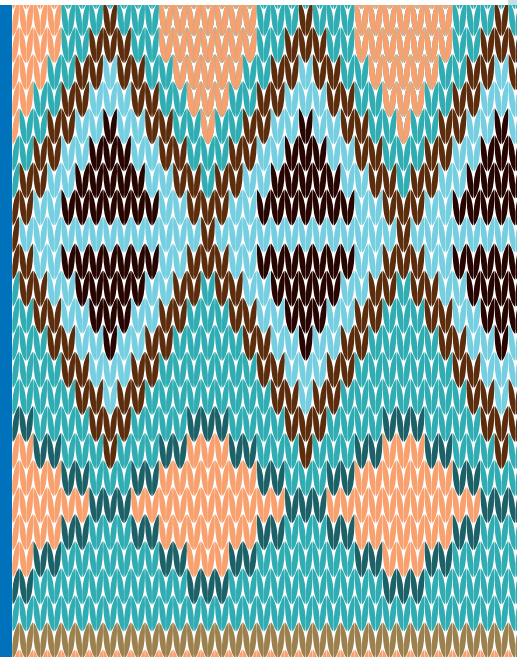
LISTE DES ACRONYMES





ADEA	Association pour le développement de l'Éducation en Afrique
AFD	Agence française de développement
AIMF	Association internationale des maires francophones
Apréli@	Association pour la promotion des ressources éducatives libres africaines
AUF	Agence universitaire de la Francophonie
BAD	Banque africaine de développement
BID	Banque islamique de développement
BM	Banque mondiale
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CIEP	Centre international d'études pédagogiques
CMF	Conférence ministérielle de la Francophonie
CN	Correspondants nationaux
CONFEMEN	Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie
CONFESJES	Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie
CPF	Conseil permanent de la Francophonie
CS	Comité scientifique
EPT	Éducation pour tous
GT	Groupe de travail
IFADEM	Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres
IMOA/EPT	Initiative de mise en œuvre accélérée (Fast-track)/EPT
INEADE	Institut national d'étude et d'action pour le développement de l'Éducation
ISESCO	Organisation islamique pour l'Éducation, la Science et la Culture
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIF	Organisation internationale de la Francophonie
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
ONG	Organisation non gouvernementale
PASEC	Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN
RAF	Règlement administratif et financier
RIC	Réseau d'information et de communication de la CONFEMEN
SACMEQ	Consortium de l'Afrique australe et orientale pour le pilotage de la qualité de l'Éducation
STP	Secrétariat technique permanent
UE	Union européenne
UEMOA	Union économique et monétaire ouest africaine
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

PRÉAMBULE





La première année de mise en œuvre du plan d'actions pluri-annuel 2011-2012 a fait l'objet de la publication d'un rapport technique comptant pour l'année 2011. Un document de programmation des activités pour l'année 2012 a été élaboré suite à la relecture des activités du plan d'actions pluri-annuel avec comme objectifs prioritaires de réussir la phase préparatoire des réformes entreprises au niveau du PASEC ; d'organiser avec efficacité les Assises sur l'Enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) ainsi que la session ministérielle ; de renforcer la visibilité et la crédibilité de la CONFEMEN et de contribuer à l'amélioration des politiques éducatives des pays du sud, membres de la CONFEMEN.

Le présent rapport fait la synthèse des activités réalisées en 2012, conformément aux objectifs prioritaires et aux nouveaux défis que la CONFEMEN s'est engagée à relever. La mobilisation et l'intérêt manifesté par les partenaires de l'éducation ont été des facteurs déterminants et encourageants dans la réalisation des activités.

L'appui des instances de la CONFEMEN, l'accompagnement des Correspondants nationaux et des Partenaires techniques et financiers et l'engagement de toute l'équipe du STP pour

réussir la mise en œuvre du plan d'actions pluri-annuel 2011-2012 ont permis d'atteindre les objectifs avec satisfaction.

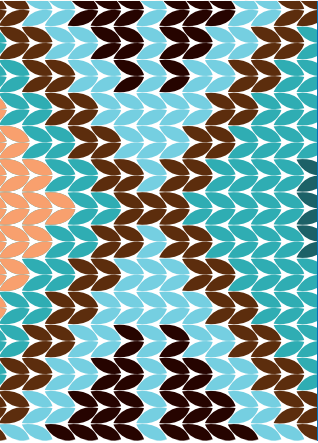
L'organisation des Assises sur l'EFTP et de la Session ministérielle, la réforme du PASEC qui a conduit à l'élaboration de son Plan d'action 2013-2016, ont occupé une place importante dans l'agenda de la CONFEMEN en 2012.

La forte participation des partenaires aux Assises est le résultat de l'accent mis par la CONFEMEN sur le dialogue et la concertation autour des questions d'éducation et de formation. Cette politique de dialogue et de concertation doit être au cœur de toute action à mener dans le cadre du développement de l'éducation.

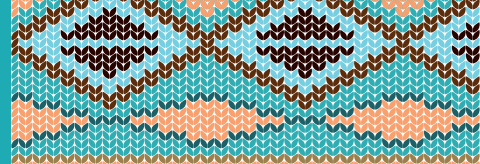
Le présent rapport qui rend compte de la mise en œuvre du plan d'actions de 2012 de la CONFEMEN, est le résultat d'une synergie d'actions, de la mutualisation des moyens et des efforts conjugués de plusieurs acteurs tant au niveau des pays qu'au niveau des institutions internationales.

À tous ces acteurs, nous leur adressons nos sincères remerciements.

KI Boureima Jacques,
Secrétaire général de la CONFEMEN



I- RÉUNION DES INSTANCES



1.1 Réunion du Groupe de travail des correspondants nationaux

La réunion du Groupe de travail des Correspondants nationaux des États et gouvernements membres du Bureau de la CONFEMEN a eu lieu du 13 au 15 mars 2012, à Dakar (Sénégal). Cette réunion a permis d'examiner et d'amender les différents documents soumis à l'approbation de la session ministérielle de décembre 2012. À l'issue de la rencontre, un rapport a été élaboré et transmis aux CN accom-

pagné des documents validés (cf. les documents finalisés du GT).

1.2 55^e Session ministérielle de la CONFEMEN

La 55^e session ministérielle a été organisée du 5 au 9 décembre 2012, à Ndjamena, au Tchad. La Conférence ministérielle précédée de trois réunions techniques (CAF, CN, Bureau) a pris d'importantes décisions (cf. le relevé de décisions joint en annexe).





II- CONTRIBUTION DE LA CONFEMEN À LA RÉFLEXION SUR LES PROBLÉMATIQUES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION



2.1 Élaboration du document de synthèse sur les politiques éducatives des pays du sud, membres de la CONFEMEN dans le cadre de la mise en œuvre des orientations stratégiques sur la qualité de l'Éducation :

Dans le cadre du suivi des politiques éducatives des pays membres du sud, la CONFEMEN a réalisé en 2011, une collecte de données. Quatorze (14) États et gouvernements ont réagi et transmis leurs réponses. Avec l'appui de l'OIF, un consultant a été recruté pour produire un document de synthèse. Le rapport de l'étude a été présenté et adopté par la 55^e session ministérielle tenue en décembre 2012 au Tchad. Le document est édité et diffusé. La version électronique est disponible sur le site de la CONFEMEN (www.confemen.org).

Les principales recommandations issues de l'étude sont :

- l'adoption de l'approche holistique, intégrée et diversifiée de l'éducation ;
- l'harmonisation des mécanismes de coordination et de suivi des politiques éducatives dans l'espace francophone ;
- une meilleure prise en compte de l'alphabétisation, de l'éducation non formelle et de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels dans les politiques éducatives ;
- la prise en compte dans les curriculums, de la question de la prévention et de la gestion des conflits ;
- la participation du secteur privé en tant qu'acteur stratégique dans le développement de l'éducation ;
- l'implication effective de la société civile, des ONG et des collectivités locales dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques éducatives ;
- le développement de stratégies nouvelles de mobilisation de ressources additionnelles pour le secteur de l'éducation ;
- la mise en œuvre d'un plan de communication pour rendre l'éducation plus visible, plus crédible et plus soutenue par l'ensemble des acteurs.

2.2 Production du Document de réflexion et d'orientation (DRO) sur le thème de la 55^e session ministérielle :

Le thème de la 55^e session ministérielle a porté sur « la diversification de l'offre d'éducation de base : les grands défis pour l'école de demain » en lien avec le développement durable et les TIC.

La conception du document est réalisée en deux étapes : l'élaboration d'une note conceptuelle avec l'appui du Royaume du Maroc et l'élaboration du document de réflexion et d'orientation (DRO). Le travail a été réalisé par un expert international. La note conceptuelle a été validée lors du GT/CN en mars 2012 à Dakar. À partir de cette note conceptuelle et des données collectées au niveau de huit pays francophones (le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Mauritanie, la République démocratique du Congo (RDC), le Sénégal, le Tchad et la Tunisie), le DRO a été élaboré. À la lumière des réflexions menées, il est noté que la diversification de l'offre éducative et de formation est un enjeu majeur pour les années à venir et un impératif pour les États et les gouvernements des pays francophones du Sud. Toutefois, il revient aux États de prendre les mesures nécessaires pour assurer une régulation efficace en vue d'encadrer au mieux cette diversification.

Le DRO est édité et diffusé. La version électronique est mise en ligne sur le site web de la CONFEMEN.

2.3 Organisation des Assises sur l'Enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP)

Les Assises sur l'Enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) ont eu lieu du 4 au 7 septembre 2012 à Ouagadougou au Burkina Faso. Le thème principal était : « Quelles compétences professionnelles et techniques pour une meilleure insertion socio-économique des jeunes ». Trois thèmes spécifiques émanant de ce thème principal ont été traités. Il s'agit de :

- l'orientation politique et les structures gouvernementales ;
- la gestion centrale de la formation formelle et informelle ;
- le développement des compétences, une responsabilité partagée.



Depuis février 2012, une équipe conjointe OIF/CONFEMEN a été mise en place pour la préparation de ces Assises. Une équipe de trois (3) experts internationaux a été désignée d'un commun accord (OIF et CONFEMEN) pour rédiger les documents de travail et animer les travaux des ateliers. Des termes de référence ont été élaborés, validés et partagés avec l'ensemble des parties prenantes. La tenue de ces Assises sur l'EFTP a été rendue possible grâce à l'appui financier de l'OIF, de la CONFEMEN, de la DDC/Suisse, de l'AIMF, de la Coopération Luxembourgeoise et du Burkina Faso (pays hôte). Les notes de cadrage thématique et spécifique ont été élaborées par l'expert consultant principal chargé de la coordination de l'équipe.

Environ 250 personnes venant de trente-deux (32) pays ont participé à ces Assises. Certains pays ont présenté des études de cas en complément des exposés thématiques. Des Partenaires techniques et financiers ont également participé à ces travaux et certains ont fait des communications. Les travaux se sont déroulés dans une bonne ambiance. Les objectifs visés ont été atteints. Les participants ont mentionné leur grande satisfaction quant à la qualité de l'organisation des travaux et au contenu des documents, en relevant le saut qualitatif important démontrant l'évolution du dossier de l'EFTP entre les Assises de Bamako (1998) et celles de Ouagadougou. Le rapport général intégrant les recommandations a été présenté lors de la 55^e session ministérielle, à Ndjamena au Tchad en décembre 2012. Les Actes des Assises sur l'Enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) sont publiés et disponibles sur le site de la CONFEMEN.

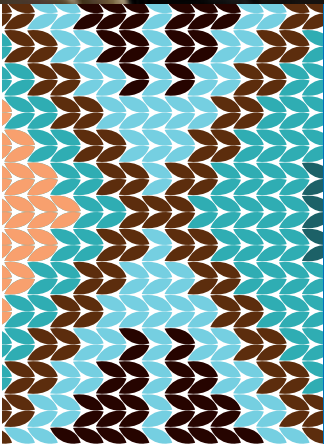
2.4 Contribution au renforcement de la gestion des systèmes éducatifs

Dans le cadre de son partenariat avec l'OIF, la CONFEMEN est associée à la mise en œuvre de l'activité « Appui à la formation des personnels de gestion : renforcement des capacités managériales des directeurs d'école en vue d'un pilotage efficace de la qualité de l'éducation ». Sept (7) pays sont concernés : Bénin, Burkina Faso, Mauritanie, République Centrafricaine, Cameroun, Tchad et Congo. En 2011, six pays des sept ont élaboré et validé leur document de stratégie de formation des gestionnaires de l'éducation. En août 2012, un atelier international sur le thème « Des outils stabilisés pour les gestionnaires du système éducatif » a été organisé à Alexandrie, en Égypte, du 24 au 27 septembre 2012.

Dans le cadre toujours du renforcement de la gestion des systèmes éducatifs, le Secrétaire général de la CONFEMEN a pris part à la réunion du comité de pilotage du Master à distance « Gestion des systèmes éducatifs (GSE) de l'Université Senghor (Égypte) tenue le 20 janvier 2012 dans les locaux de l'AUF à Paris. L'ordre du jour a porté sur : un bref historique de la Gestion des systèmes éducatifs (GSE) ; les réalisations en GSE des partenaires ; le point sur l'ensemble des promotions GSE ; le jury de la promotion 2010 ; l'appréciation des formations réalisées et les perspectives des partenaires.

Ce Master en GSE de l'Université Senghor s'inscrit dans la même dynamique que le Mémoire et le cadre d'action adoptés par la 52^e session ministérielle de la CONFEMEN en vue de renforcer la gestion des systèmes éducatifs des pays francophones. Il est adressé aux formateurs des directeurs d'établissements scolaires et des autres personnels de gestion.





III- RENFORCEMENT DES RELATIONS ENTRE LA CONFEMEN ET LES AUTRES INSTANCES DE LA FRANCOPHONIE

3.1 Participation aux sessions du Conseil permanent de la Francophonie (CPF)

Le Secrétaire général de la CONFEMEN a pris part aux 83^e et 85^e sessions du CPF qui ont eu lieu à Paris respectivement le 30 mars et le 28 juin 2012. Au cours de chacune de ces sessions, le Secrétaire général a prononcé une communication qui a contribué au renforcement des orientations de la CONFEMEN dans les décisions de la Francophonie.

À la 83^e session du CPF, la présentation du Secrétaire général a porté sur les Assises sur l'Enseignement et la formation techniques et professionnels organisées conjointement par la CONFEMEN et l'OIF du 4 au 7 septembre 2012 à Ouagadougou au Burkina Faso. Le Secrétaire général a fait ressortir que la tenue de ces Assises constitue à terme une étape importante dans le processus de réforme des systèmes éducatifs des pays francophones du sud et a sollicité l'appui et l'accompagnement des représentants personnels des Chefs d'État, afin de porter ce message aux ministres concernés de leurs pays respectifs.

À la 85^e session du CPF, le Secrétaire général a partagé avec les participants, les principaux résultats des évaluations des acquis scolaires réalisées en 2010 – 2011 dans le cadre du PASEC. Les pays qui ont bénéficié de ces évaluations sont : la Côte d'Ivoire, le Liban, la République Démocratique du Congo, le Tchad et le Togo, soit cinq pays dont les rapports d'évaluation ont été restitués. Il a tenu à rappeler que l'un des défis majeurs pour la prochaine décennie de l'éducation reste et demeure l'amélioration de la qualité des systèmes éducatifs pour les pays francophones du sud.

3.2 Participation à la 28^e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF) et au XIV^e sommet de la Francophonie

Le président en exercice de la CONFEMEN et le Secrétaire général ont participé, du 10 au 14 octobre 2012 à Kinshasa (RD Congo), à la 86^e session du CPF, à la 28^e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF) et au 14^e Sommet de la Francophonie sur invitation du Secrétaire général de l'OIF. La CONFEMEN a fait une communication à la CMF. Cette communication a mis l'accent sur les

conclusions des Assises sur l'Enseignement et la formation techniques et professionnels tenues à Ouagadougou du 4 au 7 septembre 2012. Dans cette communication, le Président en exercice a noté que la volonté et l'engagement partagés de la Communauté internationale de faire de l'éducation une priorité, interpelle la CONFEMEN et l'OIF ainsi que leurs partenaires à renforcer leurs actions de plaidoyer auprès des États et gouvernements membres en vue de redoubler d'efforts pour une éducation de qualité pour tous.

3.3 Participation au séminaire international sur « la régulation par l'État de la qualité et de l'équité de l'éducation »

Organisé par l'OIF du 28 mai au 1^{er} juin 2012 à Paris, ce séminaire a regroupé les représentants de plusieurs pays du sud et des experts de la Belgique et de la France. Dans son message, le SG de la CONFEMEN a indiqué que la régulation par l'État de la qualité et de l'équité de l'éducation est l'un des défis majeurs auxquels sont confrontés la plupart des pays membres de l'OIF et de la CONFEMEN. L'éducation est un domaine de compétences partagées entre l'État et ses démembrements, entre le secteur public et le secteur privé. L'État a une grande responsabilité et un rôle régalien à jouer dans l'organisation et le fonctionnement efficace des systèmes éducatifs au profit de tous sans distinction d'origine sociale, de sexe, ni de zone de résidence.

La régulation est un moyen nécessaire qui s'impose aux différents pays pour corriger les dysfonctionnements et soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de bonnes politiques éducatives garantissant la qualité et l'équité pour tous. Il revient donc à l'État dans l'exécution de ses missions régaliennes de promouvoir une éducation publique de qualité et accessible à tous. La mesure et le contrôle de la qualité des enseignements et des apprentissages se fondent nécessairement sur la mise en place d'indicateurs objectifs et vérifiables, notamment les taux de flux, les taux de survie, les taux de réussite aux examens, mais surtout le score moyen par élève, par région ou par pays, la proportion d'élèves en difficulté d'apprentissage, le volume horaire effectif assuré par classe et par matière. C'est pourquoi la CONFEMEN œuvre

inlassablement aux côtés des pays pour que ces différents indicateurs de qualité soient aux premiers rangs de leurs tableaux de bord dans le cadre de l'élaboration et la mise en œuvre des politiques éducatives.

3.4 Partenariat entre la CONFEMEN et l'AIMF

L'AIMF a apporté sa contribution technique et financière d'un montant de 60 000 euros à l'organisation des Assises sur l'EFTP, tenues à Ouagadougou en septembre 2012. En termes de contribution technique, une communication a été faite par le Maire de Banfora (Burkina Faso) représentant le Secrétaire permanent de l'AIMF.

3.5 Mise en œuvre de la convention CONFEMEN/CONFESJES

La CONFEMEN et la CONFESJES ont entamé la mise en œuvre des conventions-cadres et spécifique dont l'objet est de relancer l'éducation physique et sportive et de vulgariser les valeurs de l'Éducation physique et sportive (EPS) à l'école. Des pays ont été sélectionnés sur la base de critères retenus (Congo, Sénégal, Vietnam, Burundi, Togo, RD Congo, Burkina Faso) pour bénéficier chacun d'une subvention d'un montant de 1 500 000 F CFA afin de mettre en place leur commission mixte nationale.

En outre, la CONFEMEN est engagée dans un partenariat avec l'Association internationale des fédérations d'athlétisme (IAAF) pour mener des actions de promotion et de développement de l'athlétisme en milieu scolaire par l'implantation du programme « kid's athletics » dans les écoles, la formation de l'encadrement technique et pédagogique et l'amélioration des conditions de la pratique sportive. Des engagements ont été pris de part et d'autre pour relancer et renforcer le partenariat tripartite (CONFEMEN, CONFESJES et IAAF). Un projet de convention-cadre tripartite (CONFEMEN-CONFESJES-IAAF) a été élaboré à cet effet.

3.6 Contribution aux manifestations de la Journée internationale de la Francophonie à travers l'organisation du Concours des 10 mots de la Francophonie

L'édition 2012 du Concours des 10 mots de la Francophonie organisée par la CONFEMEN, en collaboration avec l'AUF, le Groupe des amis de



la Francophonie au Sénégal, le ministère de l'Éducation nationale et l'Association des professeurs de français du Sénégal, a connu la participation de 5 pays (le Bénin, le Burkina Faso, le Niger, le Sénégal et le Tchad). Les 10 mots retenus pour cette 7^e édition, placée sous le titre « Dis-moi dix mots qui te racontent » sont : *âme, autrement, caractère, chez, confier, histoire, naturel, penchant, songe et transport*. Comme pour l'édition 2011, celle de 2012 a enregistré une forte présence de filles parmi les lauréats. Sur les 32 lauréats, on a dénombré 18 filles, soit environ 56,25%. La cérémonie de remise des prix a été présidée par M. Ibrahima SALL, ministre de l'Éducation nationale du Sénégal, Président en exercice de la CONFEMEN et a regroupé environ 500 personnes : autorités, corps diplomatiques, partenaires de l'éducation, parents d'élèves, lauréats, élèves, enseignants et encadreurs. La cérémonie a également servi de cadre à la remise de diplômes aux étudiants en fin de formations ouvertes et à distance de l'AUF. Plusieurs partenaires ont apporté leur soutien à l'organisation du Concours, notamment : les Ambassades du Luxembourg, du Mali, du Burkina Faso, du Cameroun et du Canada, la CONFESJES, le ministère de la Culture, la Délégation Wallonie-Bruxelles.





IV- DÉVELOPPEMENT DES RELATIONS FONCTIONNELLES AVEC LES PARTENAIRES EN ÉDUCATION



4.1 Participation au comité d'organisation de la Réunion de coordination régionale « Éducation pour tous » pour l'Afrique

La CONFEMEN a participé au comité d'organisation de la Réunion de coordination régionale « Éducation pour tous pour l'Afrique » conduit par l'UNESCO-BREDA. En effet, pour permettre l'atteinte des six objectifs de l'EPT, notamment le renforcement de l'engagement politique et de la mobilisation financière aux niveaux national, régional et mondial, un examen approfondi de la coordination globale de l'EPT a été mené en 2010 et 2011 par l'UNESCO et ses partenaires. Des défis majeurs ont été identifiés, tels que :

- le manque de sensibilisation se fondant sur des preuves en dehors du secteur de l'éducation ;
- l'insuffisance des liens entre la coordination aux niveaux national, régional et mondial ;
- l'implication inégale des Parrains EPT dans le mouvement ;
- l'absence de définition claire des responsabilités des États membres en ce qui concerne leur représentation et leur participation aux réunions du Groupe de haut niveau et à celles du Groupe de travail et de l'IAP ainsi qu'au niveau du suivi des engagements pris lors du Forum mondial sur l'éducation en avril 2000 et lors d'autres rencontres en lien avec l'EPT ;
- la difficulté à capturer et refléter tous les aspects de l'EPT dans le seul rapport annuel de suivi sur l'EPT ;
- le partage insuffisant des connaissances.

Suite à cet examen et afin d'améliorer la coordination aux niveaux national, régional et mondial, les Bureaux régionaux de l'UNESCO pour l'éducation ont été chargés de renforcer les mécanismes de coordination régionaux de l'EPT et les partenariats et d'organiser des réunions régionales annuelles de coordination de l'EPT qui alimenteront la réunion mondiale de l'EPT. Il s'agit en clair de préparer et d'engager le processus de définition de l'agenda éducatif post 2015.

4.2 Participation à la Réunion de coordination EPT pour l'Afrique subsaharienne

La CONFEMEN, dans sa volonté d'être un mem-



bre actif du cadre de coordination du suivi de l'EPT au niveau régional et international a également participé à la Réunion de coordination EPT pour l'Afrique subsaharienne qui s'est tenue à Johannesburg en Afrique du Sud du 16 au 19 octobre 2012. Les objectifs de cette réunion étaient de :

- définir une structure régionale de coordination de l'EPT pour l'Afrique subsaharienne, notamment sa composition, son objet et ses modalités de fonctionnement ainsi qu'un plan de travail pour 2012-2013 ;
- s'accorder sur le processus d'évaluation et de reporting pour la période 2000-2015 et l'élaboration du rapport sur l'état de l'EPT pour la région ;
- discuter et convenir des domaines prioritaires et d'une feuille de route susceptible d'accélérer les progrès vers les objectifs de l'EPT d'ici à 2015. À cette occasion, examiner les voies et moyens de s'engager dans l'initiative du SG des Nations-unies « L'Éducation avant tout » ;
- examiner le processus de définition du format et du contenu de l'agenda post-2015 pour l'Éducation en Afrique subsaharienne et son articulation avec le même processus au niveau global.

Le Rapport mondial de suivi de l'EPT dont le thème de cette année est « Jeunes et Compétences : l'éducation au travail » a été lancé pendant cette réunion. Lors de cette importante rencontre, la CONFEMEN a réitéré son engagement à participer activement au cadre de coordination du suivi de l'EPT et est officiellement inscrite dans le comité de coordination au niveau continental.

4.3 Participation à l'atelier de planification de la mise en place du diplôme supérieur sur le développement curriculaire dans les pays francophones de la CEDEAO

La CONFEMEN a participé à l'atelier de consultation régionale préparatoire au lancement du processus d'élaboration/implantation du Diplôme supérieur sur le développement curriculaire dans les pays francophones de la CEDEAO, organisée par le Bureau régional de l'UNESCO.

Le diplôme vise à soutenir le développement des capacités sur les questions curriculaires, comme un moyen de contribuer à la réalisation d'une éducation de qualité pour tous, grâce à la constitution d'une masse critique de spécialistes en matière de curriculum, au niveau national / institutionnel. Cet atelier dont le but est de planifier la mise en place de la version francophone du diplôme sur la conception et le développement curriculaire qui a réuni les pays Francophones de la CEDEAO, ainsi que des PTF, s'est tenu les 13, 14 et 15 décembre 2012, à Dakar. La proposition d'un diplôme de troisième cycle en lien avec les besoins et les priorités nationales identifiés s'inscrit dans le processus de développement de l'éducation de base élargie depuis 2007. La CONFEMEN a réaffirmé son appui et sa collaboration aux travaux à venir concernant la stratégie de mise en œuvre de ce programme de formation des spécialistes de curriculums dans les pays francophones de la CEDEAO qui ont régulièrement montré que la réforme curriculaire reste parmi les objectifs les

plus difficiles et les plus urgents des réformes éducatives de ces pays.

4.4 Partenariat avec le CIEP

Dans le cadre du partenariat stratégique avec le Centre international d'études pédagogiques (CIEP), une étude sur la méta-base des données du PASEC a été réalisée en 2011. Le rapport a été restitué. Le Comité scientifique du PASEC l'a validé sous réserve de l'intégration des instruments de collecte dans ladite base. Le travail doit être complété avec l'intégration des questionnaires dans la base en ligne.

Pour des raisons techniques, la méta-base est hébergée provisoirement au niveau du site du CIEP. Des démarches sont en cours, avec l'appui du CIEP, pour trouver une solution définitive à l'hébergement de cette importante base de données.

4.5 Partenariat avec APRELI@

Depuis la mise en place du comité technique CONFEMEN/Apreli@/Art-Gold/MEPEMSLN pour le projet « e-jumelage éducatif franco-phonie », les membres déroulent la feuille de route. Des classes ont été équipées, la Présidente a fait une communication à la triennale de l'ADEA en février 2012 à Ouagadougou et a présenté les résultats de la phase-pilote à la conférence e-learning Africa en mai 2012, à Cotonou (Bénin) ; des enseignants ont été formés à l'utilisation de ressources éducatives libres. Des insertions d'articles ont été faites dans des journaux internationaux.





V- RENFORCEMENT DE LA CONTRIBUTION
DU PASEC DANS L'AMÉLIORATION
DE LA QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

5.1 Rédaction du plan d'actions stratégique du PASEC (2013-2016)

Pour faire suite aux recommandations du Comité scientifique et aux conclusions de la mission de suivi du projet multi-pays de l'AFD, le PASEC a élaboré dès fin décembre 2011 une première version d'un document de plan stratégique pluriannuel couvrant la période (2012 – 2016), l'année 2012 étant une phase transitoire.

Cette version a reçu les amendements du Comité scientifique (janvier 2012). La version révisée présentant la vision, les nouvelles orientations et les nouveaux objectifs du PASEC, a fait l'objet d'une présentation aux PTF en janvier 2012 à Dakar afin de recueillir leurs avis, leurs commentaires et leurs observations dans un premier temps et dans un second temps obtenir leur adhésion à ces nouvelles orientations du PASEC.

Le plan d'actions du PASEC a par la suite été modifié pour intégrer un projet de la Banque mondiale (BM) qui vise le renforcement des capacités en gestion axée sur les résultats dans le domaine de l'éducation.

Le document du plan d'actions 2013-2016, le budget et le chronogramme d'activités du PASEC ont été validés en 2012. Les accords de financement sont programmés pour être signés au cours du premier semestre 2013.

5.2 Communication de la nouvelle vision du PASEC

La rencontre tenue avec les PTF en janvier 2012 à Dakar a permis non seulement de présenter la nouvelle vision du PASEC, mais aussi de justifier l'intérêt des évaluations internationales.

Les Partenaires techniques et financiers ont salué la nouvelle vision en exhortant le programme à œuvrer au renforcement des capacités des équipes nationales.

La triennale de l'ADEA, tenue à Ouagadougou en février 2012 a été aussi l'occasion pour la CONFEMEN de communiquer sur la nouvelle vision du PASEC. Une communication a été faite par le Secrétaire général et des plaquettes imprimées en anglais et en français ont été distribuées aux participants.

La communication de la nouvelle vision du PASEC s'est aussi réalisée à l'occasion de la par-

ticipation de la CONFEMEN à des réunions internationales.

5.3 Finalisation des évaluations des systèmes éducatifs de la Côte d'Ivoire, du Liban, du Tchad et du Togo

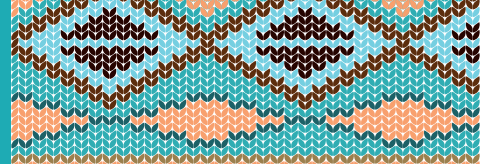
5.3.1 Évaluation du système éducatif de la Côte d'Ivoire



En Côte d'Ivoire, l'atelier de restitution des résultats s'est déroulé au premier semestre 2012 à Abidjan. L'évaluation a révélé le faible niveau de compétences des élèves dans un contexte de crise politique. Certains résultats soulevant des questionnements ont notamment porté sur le niveau de recrutement des enseignants. Les résultats de cette évaluation ont été largement partagés et le pays a exprimé son engagement à redresser la situation scolaire. Les données apurées sont disponibles et la version finale du rapport est mise en ligne sur le site de la CONFEMEN.

5.3.2 Évaluation du système éducatif du Liban

Au Liban, la restitution des résultats est intervenue au cours d'un atelier qui s'est tenu au premier semestre 2012. L'évaluation a révélé que les élèves du Liban ont des performances moyennes bien meilleures à celles des élèves africains alors qu'à l'intérieur du pays, d'énormes disparités sont signalées en matière d'apprentissages. En particulier, les élèves des écoles privées payantes ont des performances moyennes nettement plus élevées que celles des autres élèves. L'évaluation a aussi mis en relief que ni la pratique du redoublement, ni



l'utilisation de la langue arabe pour l'enseignement des mathématiques ne seraient bénéfiques aux élèves. Les résultats de l'évaluation diagnostique du Liban ont été favorablement accueillis et les autorités du pays se sont engagées à prendre les mesures idoines à l'amélioration des performances des élèves. Les données apurées sont disponibles et la version finale du rapport est mise en ligne sur le site de la CONFEMEN.

5.3.3 Évaluation du système éducatif du Tchad

Au Tchad, l'atelier de restitution s'est tenu au second semestre 2012 à Ndjamena. Les résultats moyens en 2^e et 5^e années aux tests PASEC (2009/2010) placent le pays parmi les moins performants. En 2^e année, les performances scolaires des élèves ont sensiblement diminué entre 2004 et 2010 en français et mathématiques. On remarque aussi une augmentation de la proportion d'élèves en difficulté entre 2004 et 2010 au même niveau d'apprentissages. En 5^e année, les performances moyennes des élèves au test de fin d'année en français ont sensiblement augmenté depuis 2004. La proportion d'élèves en situation d'échec scolaire a, quant à elle, diminué en 5^e année, entre 2004 et 2010, en français et en mathématiques. Le rapport final de cette évaluation diagnostique est en ligne sur le site de la CONFEMEN et les données collectées et apurées sont disponibles.

5.3.4 Évaluation du système éducatif du Togo

Au Togo, l'atelier de restitution s'est tenu au second semestre 2012 à Lomé. L'évaluation du Togo enseigne que les performances des élèves de deuxième et cinquième année ont baissé

entre les années 2000 et 2010. Le pays se retrouve ainsi parmi ceux ayant les plus faibles performances aux évaluations du PASEC et au sein desquels les collectes des données ont eu lieu entre 2006 et 2010. En 5^e année par exemple, plus de quatre élèves sur dix (41,7%) des élèves ont de grandes difficultés en français. Ce même indicateur est estimé à 29,7% pour les mathématiques. Cette situation pourrait être liée, entres autres, à une faible possession des manuels scolaires par les élèves, à une formation et à un encadrement pédagogiques des enseignants insuffisants, mais aussi à un manque de formation des directeurs à la gestion des écoles. Le Plan sectoriel de l'Éducation élaboré par le pays en 2010 prévoit de résoudre ces différents problèmes. La version finale du rapport est disponible sur le site de la CONFEMEN.

Une présentation des nouvelles orientations du PASEC a été faite dans chacun de ces pays dans le but d'inciter les pays à la participation à ce projet. La présence du Secrétaire général de la CONFEMEN aux différents ateliers de restitution (Côte d'Ivoire, Liban, Tchad et Togo) a contribué à renforcer la dimension politique de ces évaluations. À l'occasion de chaque restitution, les ministres responsables de l'éducation de chacun de ces pays ont présidé personnellement les cérémonies d'ouverture et se sont engagés au suivi efficace de la mise en œuvre des recommandations. Seulement au Togo, la restitution a été présidée par le Secrétaire général du ministère. Également les Partenaires techniques et financiers ont pris part aux travaux de restitutions des rapports d'évaluation du PASEC.

5.4 Publication du rapport d'évaluation du système éducatif de la RD Congo

Le rapport d'évaluation diagnostique de la République Démocratique du Congo restitué en 2011 a été publié et diffusé en 2012. Il est disponible sur le site web de la CONFEMEN.

5.5 Les évaluations en cours

Les enquêtes de fin d'année scolaire ont été réalisées dans le cadre des évaluations du Mali, de la République démocratique populaire Lao, du Cambodge et du Vietnam. L'ensemble des évaluations suit le cours prévu pour leur réalisation.

5.5.1 Évaluation du système éducatif du Mali

Au Mali, le PASEC a effectué des missions qui ont porté sur l'appui à la réalisation de la double saisie, à l'administration du post-test et sur l'accompagnement de l'équipe nationale pour réaliser la double saisie des données collectées en juin 2012. La situation politique dans le pays a entraîné la perte d'un certain nombre d'écoles et le déplacement d'élèves. Pour renforcer la pertinence des données, un post-test a été réalisé. Il a touché plus de 80% des écoles du pré-test.

5.5.2 Évaluation du système éducatif du Cambodge

Au Cambodge, les analyses des tests ont été réalisées avec les Modèles de Réponse à l'Item (MRI) suite à la correction des bases de données par l'équipe nationale. À l'issue du traitement et de l'apurement des données, les Conseillers techniques ont procédé à la phase d'analyse. Les premiers résultats ont été présentés aux autorités nationales. Le rapport sera finalisé au cours du second semestre de 2013.

5.5.3 Évaluation du système éducatif de la République démocratique populaire Lao

En RDP Lao, l'évaluation a connu en 2012 les étapes d'appui à la saisie des données du pré-test, d'administration des post-tests et d'appui à la saisie des données. Une mission est prévue à Vientiane en janvier 2013 pour discuter des problèmes rencontrés et former l'équipe aux techniques d'apurement et de traitement des données. Suivront les missions d'analyse des données et de présentation des premiers résultats. La restitution est prévue pour le second semestre 2013.



5.5.4 Évaluation du système éducatif du Vietnam

Au Vietnam, le PASEC a effectué en 2012 des missions d'appui à la préparation de la seconde enquête, de traitement des données et de formation de l'équipe nationale aux techniques d'apurement et de traitement des données. Des missions seront organisées en 2013 pour former les membres de l'équipe nationale à l'analyse des données. La restitution des résultats est prévue pour le second semestre de 2013.

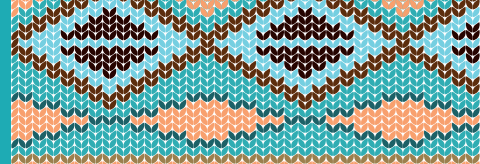
5.6 Préparation des évaluations groupées

5.6.1 Restructuration de l'équipe PASEC

La nouvelle vision du PASEC qui consacre le passage des évaluations nationales à des évaluations internationales groupées constitue un défi majeur pour la CONFEMEN. Il nécessite par conséquent d'entreprendre des réformes au niveau du programme. Au nombre de ses réformes s'est posée la problématique de la restructuration de l'équipe des Conseillers techniques et de leur spécialisation. Il a été ainsi retenu de constituer deux divisions au PASEC : une division « Gestion et analyse des données » dont le rôle serait la conduite des analyses statistiques et une division « Instruments » qui aurait pour charge la construction des tests d'évaluation et questionnaires d'enquête.

5.6.2 Construction de tests pour la 6^e année

En préparation des évaluations groupées prévues pour se dérouler en mai 2014, la division « Instruments d'enquête » a procédé à la création d'items de lecture et de mathématiques au



cours du premier semestre 2012. En avril 2012, une centaine de nouveaux items ont été créés dans chaque discipline (lecture et mathématiques) afin de finaliser une première version des tests de 6^e année pour une mise à l'essai de ces nouveaux items, en accord avec les tableaux de spécification du SACMEQ.

Une note conceptuelle sur les tests de 6^e année a été élaborée et vise à documenter les nouvelles orientations méthodologiques (compétences évaluées, échelles de mesure, design des tests) qui ont guidé la construction des tests. Les cadres conceptuels de lecture et mathématiques viennent alimenter le manuel technique et méthodologique des nouvelles évaluations groupées. Ces outils ont été critiqués et validés par les experts de Liège et de Nantes au mois de décembre 2012 avant la première phase de test (mise à l'essai) dans les 10 pays.

5.6.3 Construction de tests pour la 2^e année



Les notes conceptuelles des tests de 2^e année de même que les items ont été élaborés en langue d'enseignement et en mathématiques. Ces tests ont pour objectif d'évaluer les compétences de base (les fondamentaux permettant d'accéder à la lecture et à la numération) des élèves en début d'apprentissage, et d'indiquer quelles sont les principales difficultés que les élèves peuvent rencontrer en lecture et en mathématiques. Le but des tests de 2^e année n'est pas d'aller vers des comparaisons internationales ou la recherche de facteurs d'efficacité, mais de donner aux pays un état des lieux des acquis des élèves au début du primaire afin de mieux orienter les apprentissages.

5.6.4 Construction des questionnaires

Les questionnaires de contexte de 2^e année seront finalisés en janvier 2013. Les questionnaires de contexte de 6^e année ont été harmonisés sur certains indicateurs avec le SACMEQ.

Les consultants en charge de valider les tests et questionnaires de 2^e et 6^e année sont les équipes universitaires de Liège et de Nantes. Ces équipes ont été choisies sur recommandation du Comité scientifique, pour leur grande expérience en matière d'évaluation des apprentissages au cycle primaire. La vérification des tests et des questionnaires sera achevée en février 2013.

Une partie des innovations ont été présentées au Comité scientifique en décembre 2012, notamment pour avis sur les conditions d'administration.

5.6.5 Ancrage avec le SACMEQ

Suite à la réunion du Comité scientifique tenue en janvier 2012, il avait été prévu que la division « Instruments » sélectionne 20 items en français et en mathématiques afin de les envoyer au SACMEQ pour un ancrage. Ainsi, en février 2012, un lot de 30 items en français et de 22 items en mathématiques a été sélectionné et révisé en fonction des commentaires du Comité scientifique.

Les items d'ancrage ont été présentés au SACMEQ lors d'une réunion tenue à Paris en février 2012. Plusieurs points ont été abordés dont les nouvelles orientations du PASEC, les méthodes d'échantillonnage des deux programmes, la

revue des items échangés par le PASEC et le SACMEQ, les méthodes d'analyse IRT (Item Response Theory) des tests d'acquis des élèves et des procédures de passation, la revue des indicateurs de qualité à partager entre les deux programmes, le partage d'un calendrier commun afin de finaliser l'ancrage des tests et le partage des indicateurs.

Les items PASEC ont également été analysés lors de l'atelier organisé par le SACMEQ en mars 2012 à Nairobi (Kenya). Les premiers regroupements des équipes nationales, prévus pour 2013, permettront à ses membres de commenter les tests et les questionnaires afin de les ajuster si nécessaire.

5.6.6 Mise à l'essai

Cette opération permet de corriger les premiers dysfonctionnements des items, mais aussi d'étudier le comportement psychométrique des items partagés avec le SACMEQ.

L'opération de mise à l'essai s'est déroulée en mai 2012, en partenariat avec l'Institut National d'Étude et d'Action pour le Développement de l'Éducation (INEADE), qui a accueilli les Conseillers techniques et les administrateurs pour la formation à l'administration des tests. L'INEADE a mis à disposition un échantillon de 24 écoles sélectionnées en fonction de leurs niveaux de performances aux examens.

L'analyse IRT sur les données issues des tests de français et de mathématiques a été déjà réalisée.

Le SACMEQ a terminé l'analyse de ses propres mises à l'essai en décembre 2012. Une réunion avec le SACMEQ sera organisée en mars 2013 afin d'échanger sur les résultats obtenus et d'effectuer les derniers ajustements nécessaires.

5.6.7 Appel à candidatures pour les évaluations groupées

Le processus d'appel à candidatures pour les évaluations PASEC 2014 a été conduit avec succès en 2012 : 13 pays ont présenté leur candidature. Le Comité scientifique a validé les candidatures de 10 pays : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Niger, République centrafricaine, Côte d'Ivoire, Sénégal, Togo. Les autres pays étaient sur une liste d'attente et comprenaient l'Union des Comores, le Liban, et le Tchad.

Les dossiers formalisant la participation des 10 pays à la session groupée leur ont été transmis en septembre 2012.

En fin 2012, 9 des 10 pays sélectionnés avaient confirmé leur candidature et leur engagement financier. La République centrafricaine ayant préféré une évaluation nationale, le Tchad a été contacté pour la remplacer.

5.6.8 Expertise pour l'accompagnement des Conseillers techniques dans la mise en place des évaluations groupées

Il a été retenu par le Comité scientifique que le processus de l'évaluation groupée soit accompagné par un expert en évaluations internationales. Après discussion et en lien avec la restructuration du PASEC, les Conseillers techniques ont proposé le recrutement de deux experts différents, l'un pour la division « Gestion et analyse des données » et l'autre pour la division « Instruments ».

Les experts de l'Université de Liège rédigent un manuel de procédures spécifiques aux travaux de la division « Gestion et analyse des données » pour toute la durée de l'évaluation internationale et un manuel de procédures à destination des équipes nationales.

Les experts de l'Université de Nantes (France) et de Liège (Belgique) qui travaillent avec la division « Instruments » valident la rédaction des items, des questionnaires, des cadres conceptuels et des consignes de passation des tests.

5.7 Évaluation externe

Le PASEC a été soumis à une évaluation externe commanditée par l'AFD et la CONFEMEN. L'évaluation s'est déroulée du 04 au 16 juin 2012.

Le rapport provisoire a fait l'objet de commentaires et d'amendements de fond et de forme par le STP de la CONFEMEN. Après concertation et échanges avec l'AFD en vue d'un consensus sur les constats faits par l'évaluation externe, le rapport a été finalisé et approuvé. Plusieurs mesures de réformes portant notamment sur le pilotage et la gouvernance (coordonnateur, comité de pilotage, l'autonomie de gestion, la restructuration du Comité scientifique) ont fait l'objet de recommandations. Le détail peut être consulté dans le rapport.



5.8 Renforcement des capacités

5.8.1 Formation des Conseillers techniques du PASEC

Les Conseillers techniques du PASEC ont participé à trois types de formation en 2012 : une formation à l'Université de Nantes (France) au profit de la division « Instruments » et deux formations au profit de la division « Gestion et analyse des données » à l'Université de Liège (Belgique) et à l'Université de Toronto (Canada).

La formation de Nantes, qui a duré cinq (5) jours, visait à outiller la division instruments aux méthodes de développement d'items, notamment à la création d'un test de début de scolarité.

La formation organisée à Liège a duré cinq (05) jours et avait pour but d'outiller la division « Gestion et analyse des données » aux méthodes de la théorie de la réponse à l'item (IRT) indispensable pour mener à bien les analyses des items des évaluations en cours avec les nouveaux tests.

La formation tenue à Toronto a duré 4 jours et visait à renforcer la division « Gestion et analyse des données » aux méthodes d'analyse des données d'évaluations dans un contexte international.

La formation de l'assistante du PASEC (Abidjan, juillet 2012) visait à renforcer ses capacités en matière de bureautique au regard des nouveaux développements dans ce domaine.

5.8.2 Renforcement de capacités des équipes nationales

À la demande du ministère de l'Éducation nationale du Congo, le PASEC a formé, en janvier-février 2012 à Brazzaville, l'équipe nationale du pays à la conduite des travaux statistiques dans le cadre d'une évaluation nationale.

La Guinée-Bissau, par le biais de l'UNICEF, a sollicité le PASEC pour l'accompagner dans une évaluation des apprentissages et dans la mise en œuvre d'une évaluation d'impact. Cependant, les crises politiques intervenues dans le pays n'ont pas permis de réaliser cette activité. Les discussions continuent toutefois avec le pays pour un accompagnement éventuel du PASEC au moment favorable.

L'équipe Recherche-Action sur la Mesure des apprentissages en Alphabétisation (RAMAA) du Centre national de ressources éducationnelles (CNRE) du Sénégal a sollicité le PASEC pour un appui technique qui devrait conduire à l'analyse des données de l'évaluation qu'elle a entreprise. Le PASEC prévoit un appui sous forme de formation en faveur de cette équipe en janvier 2013.

5.9 Réunions du Comité scientifique

Une réunion du Comité scientifique a été organisée à Dakar du 6 au 10 janvier 2012. Elle était essentiellement consacrée à la définition des nouvelles orientations du PASEC. À l'issue de cette réunion, des changements importants ont été envisagés. Au plan méthodologique, le PASEC administrera un seul test (en fin d'année) et dans les classes de 2^e et 6^e années. Au plan organisationnel, les Conseillers techniques sont organisés en divisions pour rendre le travail plus efficace.

La seconde réunion du Comité scientifique a eu lieu à Dakar du 12 au 14 décembre 2012. Les points abordés ont concerné le règlement intérieur du Comité scientifique, l'état d'avancement de la préparation des évaluations groupées, les évaluations en cours, les partenariats avec les programmes internationaux d'évaluation et les recrutements.

5.10 Participation à des réunions de représentation du PASEC

- En France

Un Conseiller technique du PASEC a représenté la CONFEMEN à la 2^e conférence internationale sur le pilotage et l'évaluation des systèmes éducatifs, tenue du 14 au 16 novembre 2012 à Sèvres, au Centre international d'études pédagogiques (CIEP). Cette conférence est organisée tous les deux ans, conjointement par les Ministères français et chinois de l'Éducation dans le cadre de la « Commission mixte franco-chinoise pour l'Éducation ». Elle visait à mutualiser les expériences et les connaissances dans le champ des politiques éducatives. L'évaluation des établissements scolaires de même que le bien-être à l'école étaient au cœur des échanges.

- En Éthiopie

Dans le cadre de la réalisation du plan d'action de l'Union africaine (UA) pour la deuxième décennie de l'éducation, la Commission de l'Union africaine (CUA) a mis sur pied un observatoire pour l'éducation. Cet observatoire sollicite régulièrement plusieurs institutions à travers des réunions qu'il organise pour l'aider dans la réalisation de sa mission à savoir évaluer régulièrement la mise en œuvre des huit (08) priorités contenues dans le plan d'action de l'UA pour la deuxième décennie de l'éducation (genre et culture, systèmes d'information sur la gestion de l'éducation, développement des enseignants, enseignement supérieur, enseignement et formation techniques et professionnels, développement curriculaire et matériels pédagogiques, gestion de la qualité, développement de la petite enfance).

La CONFEMEN a été représentée par un Conseiller technique du PASEC à une réunion en Éthiopie (Addis-Abeba du 5 au 6 décembre 2012) qui a porté sur l'évaluation du processus et des résultats obtenus dans le cadre de la réalisation du plan d'action de la deuxième décennie de l'éducation en Afrique.

La réunion a noté que le pilotage par l'Union africaine du domaine prioritaire du Système d'information et de gestion de l'éducation en Afrique a connu un vif succès auprès des communautés économiques régionales et des États membres qui ont adopté des stratégies régionales de renforcement des capacités et des mécanismes d'harmonisation en la matière. Cependant, la disponibilité des données aussi

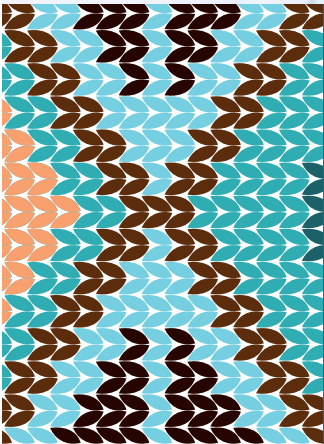
bien au niveau national que régional reste un défi majeur. Les pays africains devraient alors consentir davantage d'efforts pour rendre les données plus disponibles.

5.11 Renforcement des ressources humaines du PASEC

Dans le cadre du renforcement en ressources humaines, le PASEC a lancé le recrutement d'un Consultant pour aider les Conseillers techniques à finaliser les travaux en cours. Après examen des dossiers reçus et sur la base du niveau académique, de l'expérience professionnelle, de l'expérience dans le domaine de l'éducation et de l'expérience particulière avec les travaux du PASEC, le candidat, M. Hilaire HOUNKPODOTE a été proposé par l'ensemble du comité de sélection. M. Hilaire HOUNKPODOTE est en poste au PASEC depuis le 08 octobre 2012, en qualité de Consultant, et travaille sur l'évaluation diagnostique du Mali.

Le recrutement du Coordonnateur du PASEC a été lancé depuis septembre 2012 avec pour date de clôture de réception des candidatures le 30 novembre 2012 qui a été repoussée au 20 décembre 2012 sur décision de la 55^e session ministérielle. Sept (07) candidatures sont reçues et seront examinées par le Comité de sélection mis en place à cet effet. Le processus de sélection devrait se terminer en début février 2013.

Dans le cadre du rayonnement du PASEC au niveau international ainsi que de la mise en œuvre du plan d'action stratégique (2013 – 2016), la CONFEMEN développe un partenariat dynamique et fructueux avec un certain nombre d'institutions.



VI. PARTENARIATS DE LA CONFEMEN AVEC D'AUTRES STRUCTURES DANS LE CADRE DU PASEC

6.1 Agence française de développement / CONFEMEN

L'Agence française de développement accompagne financièrement le PASEC depuis 2010. À cet effet, elle a réalisé deux missions de supervision en janvier et juillet 2012, conduites par Mme Valérie TEHIO, Chef de projet à la division « Éducation et Formation professionnelle ». Les missions ont été l'occasion pour le programme de présenter le point de ces activités techniques et son rapport financier. L'AFD a aussi contribué à élargir le champ partenarial du PASEC (rencontre à Washington, UNICEF, projet GRA) et a accompagné dans le processus de la réforme de la gouvernance du PASEC. Un nouveau plan d'actions stratégique (2013 – 2016) du PASEC a été élaboré en 2012 et l'AFD s'est engagée à contribuer au financement de ce plan à hauteur de 4 millions d'euros sur 4 ans. L'accord de financement sera signé en 2013.

6.2 Banque mondiale / CONFEMEN

Dans le cadre du partenariat entre la CONFEMEN et la Banque mondiale, le PASEC bénéficie d'un appui financier d'un million de dollars environ pour le renforcement de capacités des équipes nationales. Ce projet va permettre un transfert de compétences en matière d'utilisation des résultats des évaluations dans la politique éducative (Gestion axée sur les résultats) au profit des équipes des pays constituant le réseau (8 pays de l'Afrique de l'Ouest). Initialement rédigé pour se focaliser sur la Gestion axée sur les résultats et l'amélioration de la méthodologie du PASEC (passage de l'analyse classique des tests à l'IRT), il a été réaménagé pour répondre à un objectif spécifique majeur du plan d'actions 2013-2016 du PASEC qui œuvre au renforcement des capacités des équipes nationales et à la pérennisation de leurs acquis. Après les modifications proposées, le don de la Banque mondiale permettra le financement partiel des évaluations groupées, la formation des Conseillers techniques et l'équipement (logiciels) pour le PASEC et les équipes nationales. La signature de l'accord de financement entre la CONFEMEN et la Banque mondiale interviendra en janvier 2013.

Dans ce même cadre partenarial, le PASEC a participé à Abidjan (Côte d'Ivoire), au premier semestre 2012, à un atelier sur « l'équité dans les résultats de l'apprentissage scolaire ». L'objectif de cet atelier était de permettre aux

analystes du système éducatif en Côte d'Ivoire de bénéficier d'un appui technique leur permettant par la suite de réaliser des analyses secondaires crédibles.

6.3 Institut de Statistiques de l'UNESCO / CONFEMEN

Le PASEC s'est engagé dans un partenariat scientifique avec le projet LMTF (Learning Metrics Task Force). Ce partenariat consiste à discuter et partager, au sein d'un groupe de discussions, des expériences de différents pays et de différents programmes internationaux d'évaluation d'acquis des élèves, dans le but de proposer des indicateurs de réussite scolaire comparables sur le plan international et au niveau préscolaire, primaire, et secondaire. L'apport du PASEC se situe sur les mesures de qualité de l'éducation au cycle primaire. Le PASEC a décrit les indicateurs qu'il utilise concernant les acquis des élèves. Des notes techniques ont été rédigées afin d'expliquer les normes de comparaison de différents tests, les méthodes utilisées pour les comparaisons entre les programmes PASEC et SACMEQ et enfin les possibilités et limites des comparaisons internationales au niveau primaire.

6.4 INÉADE (Sénégal) / CONFEMEN

Dans le cadre d'un partenariat de long terme entre l'INÉADE (Sénégal) et la CONFEMEN, le PASEC a été sollicité pour apporter un appui technique sur la mise en œuvre de ses activités d'évaluation dans l'enseignement primaire. La CONFEMEN a donné son accord de principe et a demandé à l'INÉADE de proposer un protocole de partenariat dans lequel l'appui technique sera précisé avec un agenda de sollicitation. Ce partenariat intègre également la Banque mondiale comme partenaire financier du Sénégal dans ses activités. Au cours du premier semestre 2012, le PASEC a appuyé le Sénégal dans la finalisation de la rédaction du rapport de la 5^e édition du Système national d'évaluation des rendements scolaires (SNERS) d'une part en travaillant sur l'analyse multi-variée des données avec l'INÉADE et d'autre part en procédant à une relecture du rapport. Le PASEC a également appuyé l'équipe de l'INÉADE à l'élaboration du plan d'échantillonnage (critères d'échantillonnage, taille de l'échantillon, allocation par strate, technique de tirage, ...) pour le SNERS 6 en cours de planification.



Dans le cadre de ce partenariat, l'INÉADE (Sénégal) a accompagné le PASEC, en mai 2012, dans la réalisation de la mise à l'essai des instruments de 6^e année.

6.5 PASEC / SACMEQ

Le PASEC et le SACMEQ se sont engagés dans un partenariat scientifique. Les premiers échanges ont consisté à partager les différentes méthodologies des deux programmes. Ensuite, il a été décidé que les deux programmes réaliseraient des comparaisons d'acquis des élèves des pays d'Afrique anglophone et francophone sur les évaluations de 2013 pour le SACMEQ et de 2014 pour le PASEC, et ce dans le but de permettre plus de partage en termes de politiques éducatives sur l'ensemble du continent africain. Ainsi, en accord avec les standards internationaux, les deux programmes ont partagé une quarantaine d'items d'ancrage, qui ont été mis à l'essai en 2012. Le PASEC a également intégré certains indicateurs contextuels du SACMEQ dans ses questionnaires afin d'affiner les comparaisons. Le PASEC et le SACMEQ doivent encore s'accorder sur certaines modalités relatives au design des tests et aux conditions de passation, ainsi que sur le calendrier d'analyse commune des résultats aux tests. Ces questions devraient être abordées lors d'une réunion à Paris en mars 2013.

6.6 PASEC / IEA

Sur invitation du Partenariat mondial pour l'Éducation (PME) et de l'Institut de statistiques de l'UNESCO (ISU), le PASEC a participé à un atelier de réflexion autour d'une collaboration entre programmes régionaux d'évaluation. L'atelier s'est tenu à Washington (États-Unis) les 10 et 11 septembre 2012 et avait pour objectif de réfléchir à une coopération entre les programmes régionaux d'évaluation et avec l'Association internationale d'évaluation des acquis scolaires (IEA). L'atelier a recueilli l'engagement des programmes régionaux à œuvrer pour un ancrage avec l'IEA dans le but de favoriser une comparaison des résultats entre les sphères linguistiques qu'elles couvrent, mais aussi avec PREPIRLS.

Le PASEC a aussi participé en tant qu'observateur à la 53^e Assemblée générale de l'IEA. La participation du PASEC à cette Assemblée générale qui s'est tenue du 08 au 11 octobre 2012 était motivée par la volonté d'inscrire davantage le PASEC dans une vision internationale et de le

rapprocher des pratiques d'institutions internationales spécialisées en évaluation des apprentissages telles que l'IEA.

6.7 PASEC / OCDE

Sur invitation de l'OIF, le PASEC a participé à une réunion à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à Paris (France). L'objectif de la réunion était de mobiliser les bailleurs de fonds pour accroître la participation des pays en développement aux évaluations du Programme international du suivi des acquis scolaires (PISA).

À l'occasion de la réunion, les représentants de l'OCDE ont fait une présentation du PISA avec un accent sur la prochaine mise en œuvre du programme en 2015. La liste des pays participants au programme pour la première fois a été présentée, de même que celle des pays voulant participer, mais ayant des problèmes financiers, celle des pays indécis et celle des pays ayant déjà participé au programme et non encore engagés dans le nouveau cycle. Quelques pays ayant déjà participé à des évaluations PASEC figurent dans cette liste et semblent avoir confirmé leur participation, à savoir le Liban et le Vietnam. Par ailleurs, le Cameroun, le Laos, la République Démocratique du Congo, le Tchad et le Maroc ont été sollicités par l'OCDE, mais n'ont pas encore répondu à la date de la rencontre. Pour réussir son entrée dans les pays en développement, PISA propose d'y conduire une étude pilote.

6.8 Partenariat Mondial pour l'Éducation / CONFEMEN

Les Conseillers techniques du PASEC ont collaboré, avec Mme Valérie TEHIO de l'Agence française de développement et Mme Agnès Florin du Comité scientifique, pour l'élaboration du cadre conceptuel du projet GRA du PASEC portant sur la création d'outils d'évaluation et de remédiation des premiers apprentissages en direction des enseignants. Une note conceptuelle a donc été rédigée, ainsi qu'un calendrier du déroulement des activités et un budget.



VII. RENFORCEMENT DE LA VISIBILITÉ ET DE LA NOTORIÉTÉ DE LA CONFEMEN



7.1 Visibilité de la CONFEMEN dans les grandes réunions régionales et internationales sur l'éducation

7.1.1 Participation au Forum francophone préparatoire à Rio+20 sur le développement durable

Dans le cadre de la préparation de la Conférence des Nations unies sur le développement durable (Rio+20, juin 2012), l'OIF a organisé un Forum international, les 8 et 9 février 2012, à Lyon. Par cette rencontre, la Francophonie a souhaité mobiliser les acteurs et les réseaux de façon à atteindre les objectifs suivants : établir un état des lieux ; identifier une sélection de pratiques et d'initiatives pertinentes ; lancer des initiatives de partenariat et dégager des convergences de la Communauté francophone et faire des recommandations prioritaires en direction de la Conférence.

L'éducation et la formation sont réitérées comme socle des changements à venir et doivent être réalisées sous diverses formes, par divers partenaires. Dans les suites à donner au Forum de Lyon, l'accès pour tous à une éducation de qualité est une condition essentielle pour un développement durable et l'inclusion sociale, notamment grâce à la formation des enseignants, l'élaboration des programmes améliorée, l'utilisation des TIC, les activités internationales d'échange, etc.

À cet effet, le rôle de la CONFEMEN, en partenariat avec les autres instances internationales (UNESCO - OIF, etc.) sera renforcé dans le cadre des actions concrètes et convergentes à réaliser pour appuyer les stratégies de mise en œuvre développées ou à développer dans les différents pays de la Francophonie.

7.1.2 Participation à la visioconférence sur l'Éducation aux droits humains

La CONFEMEN a participé à la visioconférence sur l'Éducation aux droits humains organisée par l'UNESCO/BREDA en liaison avec l'UNESCO Siège, pour promouvoir la culture de la paix, thématique fondatrice du mandat de l'institution, le 23 janvier 2012. Plusieurs institutions, ministères, PTF, experts et personnes-ressources, ont pris part à la rencontre. Des cas de violations massives des droits humains à travers le monde et leurs conséquences ont été

évoqués par les experts. Les échanges ont porté sur des questions liées au rôle de l'éducation dans la prévention des conflits armés, la formation de citoyens épris de paix et dans la construction de sociétés prospères sous-tendues par une paix durable. Une présentation sur le génocide rwandais et l'holocauste (Shoah) ont servi de prétexte pour introduire les débats. La CONFEMEN a rappelé le devoir de mémoire et mis l'accent sur la prise en compte de telles questions par les curriculums eu égard à la valeur particulière accordée à leur enseignement. La culture de la paix et la sensibilisation des communautés éducatives constituent des leviers essentiels pour la qualité de l'éducation et le développement durable.

7.1.3 Participation à la Triennale de l'ADEA

Du 12 au 17 février 2012, s'est déroulée à Ouagadougou, Burkina Faso, la Triennale de l'ADEA sur le thème : « promouvoir des connaissances, compétences et qualifications critiques en vue de promouvoir le développement durable de l'Afrique ». Quatre chefs d'État étaient à la cérémonie d'ouverture. Cette grande rencontre a regroupé pendant 4 jours plus de 1000 participants. La rencontre a permis d'avoir une vision commune de l'avenir définie avec l'ensemble des acteurs ; de replacer l'éducation, la formation et l'emploi au cœur des politiques actuelles et futures ; de mobiliser les divers responsables et acteurs publics et privés, africains et internationaux pour élaborer des réponses pertinentes et concrètes en vue d'apporter des solutions durables aux problèmes de l'éducation en Afrique. Les conclusions de la triennale sont disponibles. La CONFEMEN y était fortement représentée par une délégation composée de quatre (4) personnes et conduite par le Secrétaire général. La nouvelle vision du PASEC a été présentée aux ministres lors d'une réunion ministérielle et aux participants à l'occasion d'un atelier.

7.1.4 Participation à la 5^e Session ordinaire de la Conférence des ministres de l'Éducation de l'Union africaine (COMEDAF V)

Invitée par la Commission de l'Union africaine, la CONFEMEN a participé à la 5^e session ordinaire de la Conférence des ministres de l'Éducation de l'Union africaine (COMEDAF V) tenue à Abuja au Nigéria, du 23 au 27 avril 2012.

La conférence avait pour objet de discuter des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Plan d'action pour la deuxième Décennie de l'éducation pour l'Afrique, d'examiner le rapport d'évaluation à mi-parcours et le suivi des décisions de la COMEDAF IV. Les ministres ont formulé des recommandations à inscrire dans l'agenda du Sommet des Chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine prévue en juillet 2012. En marge de la rencontre, le représentant de la CONFEMEN a eu des échanges avec des délégations de pays membres de la CONFEMEN et avec des représentants d'organisations internationales et de partenaires. Ils ont tous salué la présence de la CONFEMEN à la rencontre et ont témoigné de leur intérêt vis-à-vis des activités de la CONFEMEN.

7.1.5 Participation à l'atelier introductif sur les cadres nationaux et régionaux de certification de la profession enseignante

L'UNESCO/BREDA a organisé, du 25 au 27 juin 2012, en partenariat avec l'ADEA et la Task force internationale sur les enseignants pour l'EPT, un atelier à l'effet d'examiner les méthodologies qui ont conduit à la mise en place de cadres nationaux de qualification dans les pays complétées par des expériences/pays, de définir un tronc commun et des critères d'évaluation, d'analyser les programmes de formation de l'Institut internationale pour le renforcement des capacités en Afrique (IIRCA) et de l'expérience de South african qualifications authority (SAQA). Ces cadres de certification reposent sur trois normes (de qualification, d'emploi, professionnelles). Un avant-projet sur l'élaboration de cadres de qualification des enseignants d'Afrique a été présenté et validé et une équipe spéciale de travail sur les cadres de qualification a été créée. La CONFEMEN a modéré la section V sur la coopération sud-sud, la feuille de route et les perspectives. Elle a fortement contribué aux débats, eu égard à son expérience sur la qualification des enseignants et les réformes curriculaires. Elle a été retenue comme membre de l'équipe spéciale.

7.1.6 Participation au Forum africain sur les politiques éducatives

La CONFEMEN a participé au Forum africain sur les politiques éducatives organisé par le Réseau africain de campagne pour l'Éducation pour

tous (ANCEFA) du 7 au 10 novembre 2012 à Dakar, en collaboration avec la Campagne mondiale pour l'Éducation (CME), la Coalition nationale pour l'Éducation du Sénégal (COSY-DEP), sur financement de l'Initiative allemande pour l'Éducation en Afrique (BACKUP) qui s'est engagée à soutenir les organisations de la société civile. Deux objectifs étaient assignés à ce forum : l'amélioration des connaissances sur le PME ; la formulation d'une stratégie et d'une feuille de route pour l'engagement effectif dans les processus de suivi et de plaidoyer du PME. La CONFEMEN a axé son intervention sur la mise en œuvre d'une vision holistique et intégrée de l'éducation et sur la refondation des systèmes éducatifs à travers les réformes curriculaires ; il a été suggéré d'intégrer les droits humains dans les curriculums. Des éclairages ont été apportés en fonction des réflexions sur la qualité et des recommandations adoptées par les ministres de la CONFEMEN.

7.1.7 Participation à la réunion de coordination nationale PTF/Gouvernement du Sénégal autour du programme décennal de l'éducation et de la formation (PDEF)

La CONFEMEN a participé aux travaux de la 11^e revue annuelle du PDEF réalisée en deux temps. Une première rencontre concernant les contenus techniques thématiques s'est tenue les 11 et 12 juin 2012 et une seconde ayant trait aux dialogues politiques a eu lieu les 18 et 19 juin 2012. Ces rencontres ont regroupé les PTF, les représentants des collectivités locales, de la société civile et les responsables de l'éducation au niveau déconcentré et décentralisé. Cette Revue 2012 était placée sous le double signe du bilan et de la programmation : bilan du PDEF ayant atteint son terme en 2011 et planification d'un nouveau Plan de développement de l'Éducation et de la Formation. Ces rencontres avaient pour objectif général de contribuer à alimenter et enrichir les documents de planification du nouveau Plan de développement de l'Éducation et de la Formation à construire pour la période 2012 -2025. Lors de ces rencontres, la Lettre de politique générale du secteur de l'Éducation ainsi que le Modèle logique du programme ont été présentés et validés par l'assemblée.



7.2 Visibilité médiatique de la CONFEMEN

7.2.1 Développement de la communication virtuelle

En vue d'optimiser le site web de la CONFEMEN avec une meilleure prise en compte des besoins actuels en termes de fonctionnalités et de services, il a été procédé à sa refonte. Le nouveau site web, hébergé par OVH, est mis en ligne depuis le 3 septembre 2012. Le nombre de visites, du 19 novembre 2012 (date de l'activation du module statistique) au 31 décembre 2012 est de 7726, soit une moyenne journalière de 199 visites. Cela atteste de la crédibilité et du rayonnement dont bénéficie la CONFEMEN auprès des acteurs de l'éducation. L'ergonomie du site a été améliorée avec beaucoup plus de visuels. Le nouveau site web intègre de nombreuses fonctionnalités qui n'existaient pas dans l'ancien. Parmi les modules développés, il y a :

- la rubrique « Actualités des pays membres en éducation » qui intègre les actualités en éducation dans les pays membres de la CONFEMEN. Cette rubrique est alimentée par les informations envoyées par les membres du RIC/CONFEMEN. En 2012, 15 articles ont été produits par les membres du RIC et ont servi à alimenter cette rubrique ;
- une lettre d'information électronique qui permet d'envoyer à tous les contacts de la CONFEMEN et aux inscrits les actualités de l'institution. Le premier numéro a été diffusé en décembre 2012 ;
- un module Facebook, créant un lien direct vers la page Facebook de la CONFEMEN, avec possibilité de recueillir les avis des visiteurs sur les actions de la CONFEMEN et des modules Twitter ;
- un module permettant au site d'être bilingue (anglais-français). Ce module pourra être mis en ligne lorsque les ressources humaines ou financières pour la traduction seront réunies.

Le forum de discussion est repris dans le nouveau site avec une simplification des procédures d'inscription et de participation.

Réalisé et mis en ligne officiellement depuis mai 2011, le forum sert de plate-forme interactive de dialogue et de partage entre la CONFEMEN, ses

partenaires et les différents acteurs de l'Éducation. Le forum a débuté avec trois thèmes : la définition et les caractéristiques d'une éducation de qualité ; la diversification de l'offre d'éducation de base ; innovations en éducation : des projets inspirants. Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention signée entre la CONFEMEN et la CONFEJES pour la relance de l'Éducation physique et sportive à l'école, un nouveau thème a été ajouté en fin 2011 : Quelle place accorder à la pratique de l'Éducation physique et sportive dans les écoles ? Au 31 décembre 2012, le forum a enregistré au total 87 membres, 45 messages postés et 2574 visites. Il est prévu de créer de nouveaux thèmes, notamment sur l'Enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP), afin de susciter davantage d'intérêts au suivi des recommandations des Assises sur l'EFTP.

En outre, sur le site de la CONFEMEN, des liens vers presque tous les sites web des ministères de l'Éducation des États et gouvernements membres ont été créés. Il en est de même pour les sites des partenaires. La plupart de nos partenaires ont également créé des liens vers le site de la CONFEMEN. Par contre du côté des ministères, pour la plupart, il n'existe pas de lien vers le site de la CONFEMEN. Cette activité qui demande l'implication des CN et des membres du RIC contribue à donner beaucoup plus d'audiences au site web de la CONFEMEN. La recherche de l'origine des visites indique qu'une grande partie des visiteurs du site de la CONFEMEN est passée par les sites des partenaires.

7.2.2 Communication événementielle

Aux côtés de la communication virtuelle, d'autres actions de communication ont contribué à donner une plus grande visibilité aux activités de la CONFEMEN.

Les Assises sur l'Enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP), tenues à Ouagadougou en septembre 2012, a bénéficié d'une large couverture médiatique assurée par la presse nationale burkinabè et par la chaîne internationale VoxAfrica ainsi que par des organes de presse spécialisés en éducation, notamment la radio scolaire du Burkina et le magazine Junior Vision.



La cérémonie de remise des prix du Concours des 10 mots de la Francophonie, la réunion du Comité scientifique du PASEC, la rencontre des Partenaires techniques et financiers sur la réforme du PASEC ont également été largement couvertes par les médias nationaux sénégalais et par Africable.

De plus, la 55^e session ministérielle a été grandement couverte par la presse nationale tchadienne en plus d'une bande-annonce qui passait sur la chaîne internationale Africa 24.

Enfin, les ateliers de restitution de l'évaluation du système éducatif du Liban, de la Côte d'Ivoire et du Togo ont été couverts par la presse nationale de ces pays avec l'implication des membres du RIC.

7.3 Promotion des productions de la CONFEMEN auprès de la communauté éducative

- Développement du Centre d'information et de documentation

L'informatisation du CID et la mise en ligne du répertoire documentaire par le biais du logiciel PMB ont contribué à élargir le cercle des utilisateurs des productions. Ainsi, le nombre d'abonnés à la bibliothèque du CID est passé de 65 au 31 décembre 2011 à 185 au 31 décembre 2012, soit presque le triple des abonnés de 2011.

Le CID contribue à la promotion des productions de la CONFEMEN. Outre le journal CONFEMEN Infos qui est une publication trimestrielle, de nouvelles publications ont été réalisées en 2012 :

- Étude sur la perception du travail de la CONFEMEN : mise en page et publiée sur le

site de la CONFEMEN et diffusée par courriel.

- Le rapport de l'évaluation de la RDC, imprimé en 200 exemplaires.
- La plaquette de l'évaluation Tchad et la plaquette de l'évaluation Togo, imprimées en 300 exemplaires chacune.
- Les rapports Tchad, Togo, Côte d'Ivoire et Liban qui ne feront pas l'objet d'impression, sont mis en page, publiés sur le site web de la CONFEMEN et sont envoyés par courriel.
- Une plaquette sur la nouvelle vision du PASEC en version française et anglaise, produite en 800 exemplaires et diffusée lors de la triennale de l'ADEA tenue à Ouagadougou en février 2012.

Toutes les publications de la CONFEMEN sont disponibles sur le site de la CONFEMEN et ont déjà fait l'objet d'envoi électronique.

En plus de ces publications, deux Kakemonos ont été produits ; l'un affiche la mission, les objectifs et la liste des États et gouvernements membres de la CONFEMEN et l'autre dresse le nombre et la situation géographique des évaluations du PASEC.

Dans le cadre toujours de la promotion des productions de la CONFEMEN, des documents (DRO, rapports et plaquettes d'évaluation PASEC ...) ont été mis à la disposition des bibliothèques de l'école normale et de l'école normale supérieure du Tchad à l'occasion de la session ministérielle.

Toutes ses activités ont contribué au renforcement de la visibilité et de la notoriété de la CONFEMEN.



CONCLUSION

L'année 2012 a été charnière pour la CONFEMEN. Les réformes institutionnelles, notamment celles concernant la gouvernance du PASEC et la révision des statuts de la CONFEMEN ont été menées et ont abouti. Les différents documents portant sur ces réformes ont été adoptés par la 55^e session ministérielle (N'djamena, décembre 2012). Un plan stratégique pluriannuel 2013 – 2016 du PASEC a été validé sur la base des nouvelles orientations. L'Agence française de développement et la Banque mondiale, deux partenaires stratégiques, se sont engagées à accompagner la CONFEMEN avec des appuis financiers importants pour la mise en œuvre de ce plan d'actions du PASEC.

Cet engagement au profit du PASEC ainsi que la mobilisation et le soutien reçus dans le cadre notamment des Assises sur l'EFTP et du Concours des 10 mots de la Francophonie attestent de la qualité du partenariat de la CONFEMEN auprès des Partenaires techniques et financiers. Ils témoignent en outre de la qua-

lité des documents produits sur la base des orientations du plan d'action pluri-annuel 2011-2012 qui a été le premier plan biennal adopté par les instances et mis en œuvre par le STP selon la méthode de «gestion axée sur les résultats». Le plan d'action 2012 a été exécuté à 95% et le budget à 87 % sans les contributions exceptionnelles au titre des activités extra-budgétaires (Assises sur l'EFTP).

L'année 2012 est marquée également par de nombreuses et pertinentes recommandations formulées dans le cadre des Assises sur l'EFTP, des rapports d'évaluation PASEC, du DRO sur la diversification de l'offre d'éducation de base, de l'étude sur les politiques éducatives.

La CONFEMEN accordera une attention et un suivi particuliers à la mise en œuvre de ces recommandations dans le cadre de son nouveau plan biennal 2013-2014 et entend renforcer son rôle et sa place dans les débats au niveau international sur le bilan de l'EPT et les perspectives pour l'après 2015.



ANNEXE

RELEVÉ DE DÉCISIONS ET DES RECOMMANDATIONS DE LA 55^e SESSION MINISTÉRIELLE



Dans le cadre de la 55^e session ministérielle de la CONFEMEN, plusieurs rencontres statutaires ont précédé la Conférence des ministres qui s'est tenue les 8 et 9 décembre 2012 à Ndjamena au Tchad. Il s'agit de :

- la réunion de la Commission administrative et financière (CAF), le 5 décembre 2012 ;
- la réunion des Correspondants nationaux de la CONFEMEN, le 6 décembre 2012 ;
- la réunion du Bureau de la CONFEMEN, le 7 décembre 2012.

Ces différentes réunions statutaires ont examiné et apprécié l'ensemble des dossiers et des questions spécifiques inscrits à l'ordre du jour de leur agenda, en vue de soumettre aux ministres les conclusions de leurs travaux, pour adoption.

Le présent relevé des décisions et des recommandations de la 55^e session ministérielle émane des échanges et des recommandations des trois réunions techniques susmentionnées.

**Session ministérielle– 55/2012/-D001 :
Adoption du rapport de la CAF et du rapport des Commissaires aux comptes pour la gestion 2011 et du rapport d'activités du SG de la CONFEMEN**

Les trois rapports sont adoptés par les ministres et le quitus est donné au Secrétaire général pour sa gestion de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011. Les ministres ont été informés de l'état d'avancement de l'élaboration du rapport technique de 2012. Le rapport 2012 d'activités donne un aperçu du bilan des activités réalisées de janvier à fin octobre 2012 et sera finalisé en début janvier 2013 et envoyé aux CN et aux ministres pour validation.

**Session ministérielle – 55/2012/ — D002 :
Adoption du rapport du bureau**

Le rapport du Bureau est adopté ainsi que le relevé de décisions et de recommandations.

**Session ministérielle – 55/2012/ — D003 :
Adoption du plan d'action biennal 2013 – 2014 de la CONFEMEN et de son budget**

Le plan d'action et le budget 2013-2014 sont adoptés sous réserve de la prise en compte des

amendements mentionnés dans les rapports de la CAF et du bureau.

Ainsi, le budget du plan d'action biennal 2013 et 2014, est approuvé en recettes et en dépenses à un montant global de 1 181 381 552 F CFA, soit 1 801 005 euros pour les deux ans. Pour l'année 2013, le budget est de 604 975 117 F CFA, soit 922 279 euros et pour l'année 2014, il est de 576 406 435 F CFA, soit 878 726 euros.

**Session ministérielle– 55/2012/—D004 :
Adoption de la réforme du PASEC**

Au regard des faiblesses structurelles du programme PASEC de la CONFEMEN, le rendant peu efficace et moins autonome, la 55^e session ministérielle approuve la réforme du PASEC demandée par les ministres à la 54^e session de la CONFEMEN et réitérée à la réunion du Bureau de Yaoundé en mai 2011.

La Conférence ministérielle se réjouit de la mise en place du projet pilote des évaluations groupées 2013-2016 appuyé par l'AFD et la BM. Dans ce cadre, elle approuve les mesures suivantes :

- le Plan d'action 2013-2016 du PASEC est adopté et le budget pour les 4 ans d'un montant global de 4 580 850 280 F CFA, soit 6 983 461 euros, est approuvé ainsi que les plans de financement et de décaissement par an. La contribution de la CONFEMEN est estimée à 833 568 742 F CFA, soit 1 270 767 euros à raison de 208 392 077 F CFA, soit 317 692 euros par an ;
- le PASEC bénéficie d'une autonomie de gestion. À ce titre, un compte spécial est ouvert pour recevoir les ressources allouées au projet ;
- un Comité de pilotage est mis en place et mandaté par le bureau pour la gestion dudit projet. La composition, les attributions et le fonctionnement de ce comité de pilotage feront l'objet d'un arrêté du Président en exercice de la CONFEMEN ;
- la composition, le mandat et le fonctionnement du Comité scientifique seront redéfinis pour répondre à la nouvelle vision et aux orientations du PASEC ;

- le personnel du pôle gestion de la CONFEMEN assurera la gestion financière et comptable du PASEC, sous la responsabilité du coordonnateur du PASEC ;
- le coordonnateur du PASEC sera recruté dans les meilleurs délais en vue de permettre sa prise de service ou de fonction au cours du premier trimestre de 2013 ;
- à titre transitoire, le mandat de l'équipe actuelle des Conseillers techniques sera prolongé d'un an (jusqu'en fin 2013) ainsi que celui des membres actuels du Comité scientifique ;
- le comité de pilotage du projet sera chargé de l'approbation du plan d'action et du budget du projet. Les décisions prises dans ce cadre seront entérinées par le bureau de la CONFEMEN et deviendront exécutoires ;
- il sera engagé à partir de 2013-2014 une réflexion pour faire évoluer le modèle financier du PASEC dans la perspective d'un autofinancement à l'instar de la plupart des programmes internationaux ;
- deux supervisions annuelles conjointes du Programme seront effectuées par l'AFD et la Banque mondiale ;
- les comptes du projet seront audités chaque année par un auditeur externe.

**Session ministérielle– 55/2012/-D005 :
Le recouvrement des arriérés**

Le plan de recouvrement des arriérés présenté aux instances de la CONFEMEN (CAF, Bureau) est adopté par les ministres. Le STP est chargé de sa mise en œuvre en concertation avec les pays concernés. Le Secrétaire général de la CONFEMEN fera un compte rendu régulier dans son rapport annuel d'activités.

Session ministérielle– 55/2012/-D006 : État de mise en œuvre des recommandations du bureau de la CONFEMEN

Les ministres constatent avec satisfaction la mise en œuvre de la quasi-totalité des recommandations faites lors de la réunion du bureau tenue à Yaoundé au Cameroun en mai 2011. Le document relatif à l'état de mise en œuvre des recommandations sera annexé au rapport de la présente 55^e session ministérielle.

Session ministérielle– 55/2012/-D007 : La mise en œuvre des conclusions et des recommandations des Assises sur l'EFTP, tenues à Ouagadougou en septembre 2012

Considérant la pertinence des recommandations faites à l'issue des Assises sur l'EFTP, tenues à Ouagadougou en septembre 2012, les ministres de la CONFEMEN s'engagent à mettre en œuvre ces recommandations selon les réalités de chaque pays.

Session ministérielle– 55/2012/-D008 : Le document de réflexion et d'orientation (DRO) sur le thème de la 55e session ministérielle

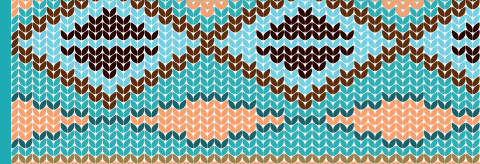
L'expert international, a présenté une synthèse du projet de DRO sur le thème retenu pour la 55^e session ministérielle : « La diversification de l'offre d'éducation de base : les grands défis pour l'école de demain » en lien avec le développement durable et les technologies de l'information et de la communication (TIC). Par la suite, les ministres ont travaillé en ateliers afin d'approfondir le contenu présenté et suggéré des recommandations en lien avec ce thème. Les résultats de ces échanges ont été présentés en plénière et les ministres ont adopté les recommandations.

**Session ministérielle–55/2012/-D009 :
Adoption des statuts de la CONFEMEN révisés et du statut particulier du personnel du STP**

Les statuts de la CONFEMEN révisés et le statut particulier du personnel du STP ont été examinés et adoptés par les ministres. Trois nouvelles mesures ayant des incidences financières (caisse d'avance - astreinte - logement) seront mises en œuvre à partir de 2013. L'application des autres mesures proposées ayant des incidences financières sera appréciée par le Bureau en temps opportun.

Session ministérielle– 55/2012/-D010 : Choix du thème de la 56e session ministérielle et du lieu de la réunion

Les ministres ont choisi comme thème de la 56^e session ministérielle : « Bilan de l'EPT en Francophonie et perspectives ». Ils ont mandaté le Bureau de 2013 d'arrêter la formulation précise de la thématique et de mettre l'accent sur la dimension prospective.

**Session ministérielle– 55/2012/-D011 :
Renouvellement du bureau et lieu des
prochaines réunions de l'intersession**

Les ministres ont retenu comme pays hôte de la 56^e session ministérielle la Côte d'Ivoire.

Le nouveau Bureau de l'intersession 2013-2014 est composé comme suit : Président Tchad, 1^{er} Vice-Président : Côte d'Ivoire, 2^e Vice-Président: Sénégal. Le rôle de Rapporteur général sera assuré par le Canada/Québec.

Les pays membres du bureau sont par aire géographique :

- **aire géographique Afrique subsaharienne ouest** : Togo, Côte d'Ivoire et Niger (sous condition du versement des contributions statutaires d'ici fin mars 2013 ;
- **aire géographique Afrique subsaharienne centre** : Cameroun, Congo et Tchad ;
- **aire géographique Afrique subsaharienne Est/Océan indien** : Ile Maurice ;

- **autres aires géographiques (Asie - pacifique, Maghreb, Proche-Orient, Europe centrale et orientale, Antilles)** : Liban, Maroc et Roumanie ;

• Membres permanents :

Canada, Canada/Nouveau Brunswick, Canada/Québec, Fédération Wallonie Bruxelles, France, Suisse et Sénégal.

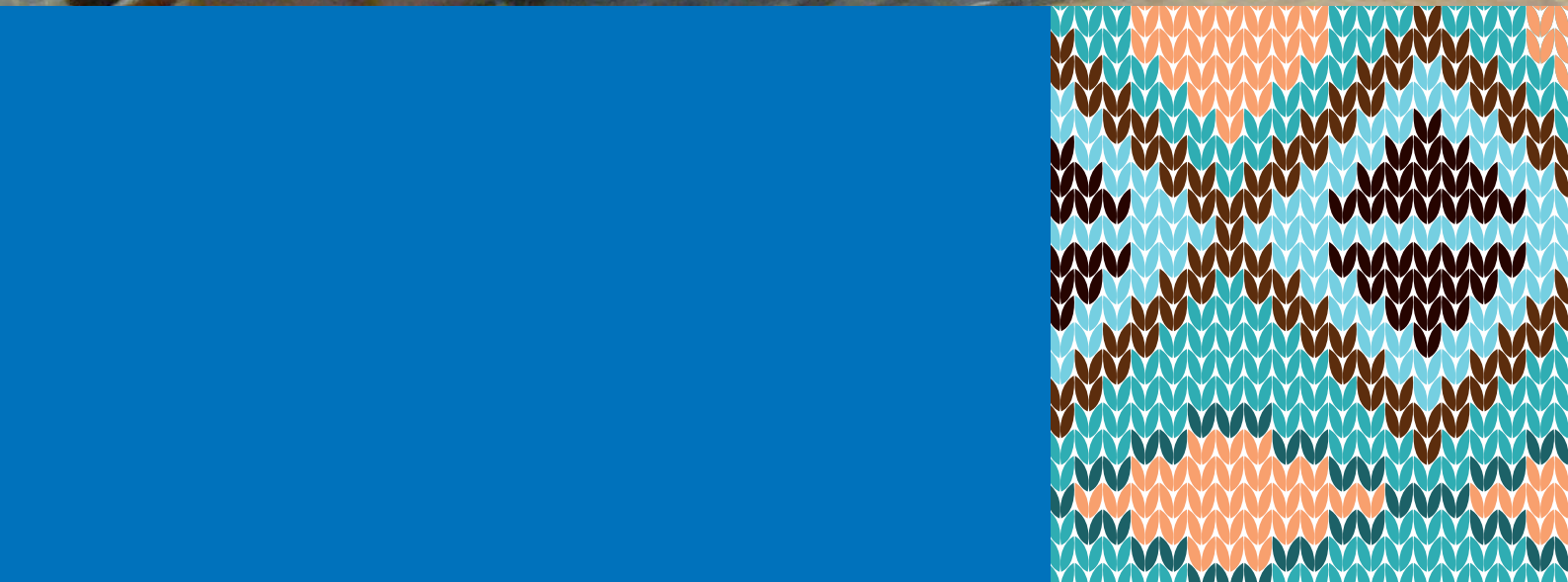
La Fédération Wallonie-Bruxelles a été retenue pour abriter la réunion du Bureau en 2013.

**Session ministérielle– 55/2012/-D012 :
Adoption du rapport de la Conférence
ministérielle**

Le rapport de la Conférence ministérielle est adopté ainsi que le relevé des décisions et des recommandations.

Fait à Ndjamena le 9 décembre 2012

Les Ministres





Conférence des ministres de l'Éducation
des États et gouvernements de la Francophonie

SECRÉTARIAT TECHNIQUE PERMANENT

Complexe Sicap Point E - Immeuble C 3^e étage
Avenue Cheikh Anta Diop BP : 3220 Dakar Sénégal
Tél. : +221 33 859 29 79 / 33 859 29 91
33 859 29 92 / 33 859 29 93
Fax : +221 33 825 17 70